

Catégorie MIS (art. 2 RELASoc) : DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Intitulé de la mesure : **Valorisation des ressources personnelles**

Code Genre MIS \* : 205

Diese Eingliederungsmassnahme wird nur auf französisch durchgeführt. Cette MIS n'est organisée qu'en français.

**Activité : Thérapie par le chien / Fondation Per Canem**

**Description de l'activité** : Cette activité s'adresse à toute personne qui désire entreprendre un développement personnel avec son chien (ou celui de la Fondation) s'appuyant sur la relations homme-animal selon des objectifs spécifiques individualisés. L'activité se déroule en deux temps: séances individuelles (prise de contact, observation des ressources et élaboration des objectifs. Séances de groupes (échange, affirmation de soi dans un groupe).

**Objectifs à atteindre par le/la bénéficiaire** : Augmenter l'estime de soi, être responsable, établir et/ou rétablir des liens avec ses émotions, apprendre à poser des limites et les accepter, oser dire non, être constant, expérimenter la séparation et les retrouvailles, développer la cohérence du langage verbal et non-verbal, retransmettre son savoir à d'autres participants, valorisation.

**Moyens et méthodes** : Bilan initial et pose d'objectifs individuels et en groupe. Travail et exercices qui consistent à comprendre et à développer les relations entre l'homme et le chien afin d'offrir à la personne la capacité de puiser dans ses ressources.

**Profil des bénéficiaires** : Toute personne atteinte dans sa santé psychique ou physique qui souhaite entreprendre un développement personnel avec son chien (ou celui de la Fondation).

**Encadrement**

- **Personnel** : Educatrice spécialisée, thérapeute avec le cheval et le chien, moniteur/trice d'agility(1).

- **Equipement** : Deux terrains à disposition: Vuisternens-devant-Romont et Vufflens-la-Ville. Espace clôturé, parcours d'agility, local chauffé.

**Conditions de participation** : Entretien de motivation, affiliation RC, (effectuée par le SSR selon directives de la circulaire du 1er avril 2000). Il est possible de disposer du chien de la Fondation pour les personnes n'en possédant pas.

**Capacité d'accueil** : 1 à 6 pers.

**Coût de revient par bénéficiaire** : Fr.400.- à 800.-/mois (soit Fr. 100.-par séance de 3,5h) + Fr. 50.- par bilan avec SSR (2).

(Frais d'org., art. 32a let. a / 34 LASoc)

<b>Lieu</b>	- <b>Localité</b> : Vuisternens-devant-Romont et Vufflens-la-Ville - <b>District</b> : Canton/Kanton
	- <b>Adresse</b> : cf. Tiers organisateur

<b>Modalités</b>	- <b>Durée</b> : 3 à 12 mois.
	- <b>Dates</b> : Le lundi et/ou le jeudi.
	- <b>Fréquence</b> : 1 à 2 demi-journées (de 3,5h chacune) par semaine au maximum (à déterminer).
	- <b>Horaire</b> : De 9h00 à 11h30 et/ou de 13h30 à 16h00.
	- <b>Taux d'activ.</b> : 10 à 20 %.

**Tiers**

**Organisateur : Fondation Per Canem**

**Adresse** : La Fin 7 **Tél.** : 026 655 01 18 / 079 583 75 47

**No postal / Localité** : 1687 Vuisternens-devant-Romont **Fax** : 026 655 01 19

**Responsable du projet** : Mme Laurence Fontana-Muller **E-mail** : info@percanem.ch (3)

**Personne de référence** : Mme Laurence Fontana-Muller **Type de tiers organisateur** : Organisme prestataire

**Mission de l'organisme** : Promouvoir un développement personnel à travers la relation avec son chien.

**Remarques** : (1) Ainsi qu'un expert fédéral aux tests d'engagement pour les chiens de catastrophes (REDOG)  
(2) Minimum 2 bilans (intermédiaire + final).  
(3) www.percanem.ch